

Appel à Manifestation d'Intérêt – AMI IntegRITM « Visibilité et attractivité des parcours de 1er cycle pour les programmes gradués »

L'objet de l'AMI commun Integrate-RITM, IntegRITM est de proposer un appui aux stratégies des EPE UBE et UMLP de Bourgogne Franche-Comté afin d'accélérer des actions déployées au niveau du cycle 1 et pour accroître la visibilité et l'attractivité des programmes gradués existants, notamment au sein des *Graduate Schools* -GS – EIPHI, TRANSBIO et INTHERAPI. Les enjeux de l'attractivité des masters et de la formation doctorale vis à vis des étudiants du site BFC ainsi qu'au niveau national sont essentiels pour le développement du territoire et pour adresser les défis auxquels notre société doit faire face.

Les trois GS du site BFC EIPHI, TRANSBIO et INTHERAPI ont un positionnement fort sur ces défis couvrant les enjeux des transitions (énergétiques, environnementales, de l'alimentation des populations, du soin individualisé et des pratiques en santé etc.), des technologies pour l'IA, les sciences et les technologies pour le quantique, de la santé et des biotechnologies, etc. Leurs valeurs ajoutées résident dans leurs capacités à former les nouvelles générations sur des sujets transversaux et pluridisciplinaires à ces thématiques génératrices d'innovations technologiques et sociétales. Pour autant, ces aspects n'ont pas à attendre le niveau master pour être abordés. Il est ainsi important de décroiser en amont les filières des niveaux LMD, tout en maintenant les expertises issues des disciplines.

Aussi, et pour attirer des étudiants de talents avec des attentes fortes des universités au niveau de la recherche, il est essentiel de pouvoir offrir des parcours diplômants, intégrant les grands enjeux. Ces parcours viseront à les sensibiliser aux défis d'un monde en mutation et à la recherche dès le niveau licence. Ainsi, ces étudiants sont amenés à découvrir et à aborder, par la diversité des pratiques et des approches pluridisciplinaires, ces grands enjeux actuels, nourris par la production de nouvelles connaissances issues des recherches réalisées par les équipes des laboratoires du site BFC, en lien avec les grands organismes de recherche (CNRS, INRAE, INSERM). La possibilité de découvrir très tôt dans leur cursus ces défis permet une méthodologie, une rigueur dans la démarche scientifique, une ouverture d'esprit, la connaissance de l'autre, et la prise d'autonomie qui amèneront en plus les étudiants à mieux définir leur parcours académique et à faire des choix plus aboutis et motivés.

Les actions éligibles dans le cadre de cet AMI reposent sur la mise en place de formations, dont on peut lister quelques exemples : des parcours renforcés, ou des doubles diplômes au niveau Licence (y compris dans les parcours de formation des ingénieurs), ainsi que des parcours internationalisés (en lien avec les alliances européennes), intégrant des stages et/ou des mobilités en laboratoire, en entreprise et à l'international sur des thématiques ciblées vers des enjeux sociétaux marqués : TEDS, IA, Biodiversité, Santé, Technologies pour le Quantique etc..., et transversaux aux GS EIPHI – TRANSBIO – INTHERAPI. Le mentorat au sens large est aussi une modalité envisageable avec des contrats étudiants pour des étudiants en master et des avenants pour les doctorants afin d'intervenir en licence et accompagner des étudiants lors d'UE en mode projets, et du double encadrement sur des activités pédagogiques de TD et/ou de TPs en lien avec le réseau des Openlabs du site BFC.

Cadrement budgétaire :

Les projets RITM et INTEGRATE proposent une enveloppe globale totale de 350 k€ pour cet AMI pour accompagner UBE et UMLP dans leurs stratégies pour accroître l'attractivité et la visibilité de leurs de

curse de premier cycle et viser une poursuite d'étude dans un des programmes gradués des GS EIPHI, TRANSBIO et INTHERAPI principalement. De manière générale, le financement INTEGRITM permet de couvrir :

- des dépenses de personnel :
 - pour des recrutements tels que des CDD, vacations, contrats étudiants, stages, etc.
 - pour des dépenses en heures complémentaires pour des heures d'enseignement ou de reconnaissance d'investissement pédagogique et/ou coordination de projet, dans le cadre du référentiel d'équivalence horaire de l'établissement employeur ;
 - Des bourses de mobilités sortantes pour les étudiants ou entrantes pour des intervenants extérieurs
- des dépenses de fonctionnement (missions, achats de petit matériel et fourniture, prestation de service interne et externe, etc.) ;
- des dépenses d'investissement - selon la définition interne de l'établissement porteur du financement, mais devant rester à la marge et à justifier dans le cadre de l'AMI

Calendrier, modalités d'évaluation & de réponse à l'AMI INTEGRITM

Chaque EPE déposera une lettre d'intention de deux pages au maximum avec un budget **détaillé pour le lundi 5 mai 2025** (Voir le tableau annexe pour le tableau de la demande de financement). Lettre à retourner aux porteurs des projets RITM-BFC et INTEGRATE aux deux adresses suivantes :

SFRI INTEGRATE : maxime.jacquot@univ-fcomte.fr

NCU RITM-BFC : ritm-bfc@ubfc.fr

Modalité d'évaluation : une évaluation sera réalisée par des experts externes, pour permettre une analyse de la pertinence des actions proposées et de leurs impacts à moyen et long terme. Ces évaluations seront présentées au Comité Scientifique et d'Évaluation de RITM-BFC, puis lors des comités de pilotage des projets RITM et INTEGRATE le mercredi 11 juin 2025 pour la décision finale.

Septembre 2025 : démarrage des actions de l'AMI pilotées les EPE UBE et UMLP.

Juillet 2026 : Bilan étape sur les actions mises en place et analyse des impacts.

Critères d'évaluation pour la proposition de 2 pages :

1. Caractère innovant du projet et des actions proposées
2. Diversité et pertinence des thématiques visées, au regard des enjeux sociétaux stratégiques majeurs (TEDS, IA, etc...)
3. Liens avec d'autres projets structurants (France 2030, Alliances Européennes ...) et/ou renforcement de réseaux régionaux, nationaux ou internationaux
4. Clarté des objectifs du projet

Autres critères d'évaluation pour le suivi du projet :

5. Anticipation et gestion des difficultés envisagées pour le projet
6. Qualité du dispositif d'évaluation de la performance du projet
7. Capacité de dissémination
8. Pérennisation du projet au-delà du financement de RITM-BFC et INTEGRATE.